

## **ARRETE DU CONSEIL DE VILLE**

---

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
  - le rapport du 30 juin 2014 ;
  - les dispositions de l'art. 29 al. 10 et 21 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
  - le préavis favorable de la Commission de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics et de la Commission des finances ;
- sur proposition du Conseil communal ;

### **arrête**

1. Le message au Corps électoral concernant l'autorisation de vente de 5'242 m<sup>2</sup> du feuillet communal n° 603 sur lequel a été réalisé le projet de La Jardinerie pour un montant de Fr. 4'000'000.- est accepté.
2. La votation a lieu les 26, 27 et 28 septembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La chancelière :

Pierre Chételat

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 30 juin 2014

## **ARRETE DU CONSEIL DE VILLE**

---

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
  - le rapport du 30 juin 2014 ;
  - les dispositions des art. 14 et 29 al. 10, 18 et 22 du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
  - le préavis favorable de la Commission de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics ;
- sur proposition du Conseil communal ;

### **arrête**

1. Le message au Corps électoral concernant la décision du Conseil de Ville du 24 février 2014, relative au crédit de Fr. 500'000.- pour le réaménagement et l'extension du parking situé sur la parcelle n° 5189, propriété de la Municipalité de Delémont est accepté.
2. La votation a lieu les 26, 27 et 28 septembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président :

La chancelière :

Pierre Chételat

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 30 juin 2014